

SOMMAIRE

Pages

BILAN D'ACTIVITE du G.F.P., Paul Rempp	1
ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE et EXTRAORDINAIRE, Paris, 15 novembre 1979 à 17 heures	4
ACTIVITES de la COMMISSION ENSEIGNEMENT	6
COLLOQUES G.F.P. :	7
- Colloque annuel 1979	
- Colloque sur les Polysaccharides	
- Colloque sur les Polymères vecteurs de composés à activité thérapeutique	
- JEPO 9	
- Colloque sur la GPC	
- Colloque national 1980	
COLLOQUES DIVERS	10
Colloques du Macro Group UK et de l'ACS	15
GROUPES EUROPEENS de POLYMERISTES	16
NOUVEAUX MEMBRES	17
ANNEXES :	
- Les Statuts modifiés	
- bulletin de pré-inscription au stage pédagogique	
- bulletin d'inscription au colloque national du GFP	
- Formulaire d'adhésion au GFP	
- bulletins de vote et procurations	

BILAN D'ACTIVITE du G.F.P. en 1978-1979

La 10e Assemblée Générale de notre Groupe se tiendra cette année à Paris à l'occasion du Colloque national du GFP, placé sous le thème "Actualité et Perspectives de la Science et de l'Industrie des Polymères". Un bilan de la place des polymères dans la conjoncture économique actuelle, tant en France qu'à l'étranger, y sera présenté. D'autre part, des conférences illustreront les progrès récents en matière de synthèse, de technologie et de transformation des polymères, et les perspectives ainsi ouvertes. Cette réunion pourra donc susciter une réflexion sur le devenir de la Science et de la Technologie des Polymères. Il faut noter que le caractère essentiellement didactique des colloques nationaux du GFP a recueilli un large assentiment parmi les membres de notre Groupe.

Il est apparu au Conseil d'Administration que les statuts que le GFP s'était donnés en 1970 étaient à certains égards trop contraignants et de ce fait difficilement applicables. Certaines de leurs dispositions étaient même tombées en désuétude. Le Conseil a donc élaboré un projet de révision des Statuts qui répond à un triple objectif :

- simplifier les procédures,
- éliminer les articles caducs (se référant aux trois premières années d'existence du GFP),
- déplacer la date de clôture de l'exercice financier afin de respecter les dispositions légales.

Ce projet de révision des statuts qui est inséré dans le présent numéro d'"Actualités GFP" sera soumis à l'approbation des membres du GFP en novembre prochain, lors d'une Assemblée Générale extraordinaire.

Le Conseil s'est également penché sur le problème posé par les candidatures à un poste d'administrateur émanant de membres du GFP ne possédant pas la nationalité française. En dépit de son désir unanime d'assouplir les statuts en ce sens, le Conseil d'Administration a dû y renoncer, les dispositions légales y faisant obstacle. La seule innovation qui puisse être proposée en cette matière aux membres du GFP se trouve dans la nouvelle rédaction de l'article 16 : Le Conseil pourra s'adjoindre des "conseillers scientifiques" (en surnombre) sous le contrôle de l'Assemblée Générale.

Les réunions scientifiques ou techniques qui ont été organisées ou patronnées par le GFP au cours de l'année écoulée ont suscité un vif intérêt. Elles témoignent du rôle de notre Groupe dans le domaine de l'information des chercheurs et de la mise à jour de leurs connaissances.

Elles contribuent aussi à une meilleure compréhension entre physiciens et chimistes, entre industriels et universitaires, dont les travaux sont bien souvent complémentaires. Parmi les colloques et séminaires qui ont eu lieu en 1978-1979, nous citerons :

- Le Colloque National du GFP à Toulouse, du 13 au 15 novembre 1978. Il faut savoir gré à M. Gourdenne, l'organisateur de ce colloque, d'avoir choisi pour thème "Les matériaux composites à matrice polymère". Les participants ont pu recueillir en trois jours une information assez complète sur ce domaine en pleine expansion et générateur de nombreuses applications dans les secteurs les plus divers ;
- A l'initiative du Groupe de Réflexion sur les Applications des polymères dans le domaine biomédical un colloque sur les "Polymères à usage médical et pharmaceutique" s'est réuni à Montpellier les 30 novembre et 1er décembre 1978 ;
- Une conférence sur l'"Utilisation des radiations dans la production et les applications industrielles des polymères" s'est tenue à Paris le 1er mars 1979, sous le patronage conjoint du GFP et de la SPE France ;
- La section lyonnaise du GFP a organisé en avril 1979 une journée d'étude sur "le Vieillissement et la Dégradation des polymères" ;
- Organisé également par la section lyonnaise du GFP, un colloque sur "L'enduction des polymères" a eu lieu à Villeurbanne les 19 et 20 juin 1979 ;
- JEPO VIII a eu lieu, selon la formule habituelle, à Pau, du 3 au 7 septembre 1979 ;
- Une journée sur les "Polymères et prépolymères réactifs" a été organisée par le GFP à La Baule, le 19 septembre 1979, dans le cadre du colloque de l'Association Française des Techniciens des Peintures et Vernis (AFTPV) ;
- Enfin, le GFP a accordé son patronage à une école d'été du CNRS sur la " "Dynamique des Polymères" qui s'est tenue du 3 au 12 avril 1979 aux Houches.

A cette liste il convient d'ajouter les deux Colloques régionaux du GFP :

- Ouest Interlab à Brest, les 29 et 30 mai 1979
- Colloque Mistral à Montpellier le 11 mai 1979

Ces réunions permettent à des chercheurs universitaires et industriels d'une même région de se rencontrer, de s'informer mutuellement des recherches en cours et de se mieux comprendre. Cela explique le succès grandissant de cette formule.

Une autre fonction du GFP consiste à informer ses membres des principaux colloques organisés à l'étranger dans le domaine de la Science et de la Technologie des Polymères. Cette information est diffusée par le bulletin "Actualités GFP" qui paraît trois fois par an. Les différentes associations européennes de polyméristes s'informent mutuellement des manifestations qu'elles organisent, ce qui constitue une aide appréciable.

La Commission du Prix GFP a été saisie de cinq dossiers de candidatures, d'un niveau élevé, parmi lesquels elle a choisi le lauréat 1979 auquel le Prix sera remis à Paris lors de l'Assemblée Générale.

L'activité de la Commission Enseignement du GFP est demeurée très vive au cours de l'année écoulée. Un deuxième stage pédagogique a été organisé à l'intention des enseignants en physicochimie macromoléculaire. Il s'est tenu à Strasbourg du 3 au 6 juillet 1979 et était consacré à la Physique et la Mise en oeuvre des polymères. Il a suscité un vif intérêt de la part des quelque 60 participants. Les conférences et cours du 1er stage pédagogique (Grenoble 1978) ont été publiés en un fascicule de 360 pages qui est vendu aux membres du GFP à un tarif préférentiel. Enfin la Commission Enseignement a achevé la traduction des règles de nomenclature IUPAC dans le domaine des polymères et elle leur a apporté des compléments qui attestent du sérieux de sa réflexion.

L'effectif de notre Groupe se situe aux alentours de 465 membres, répartis à peu près équitablement entre l'industrie et la recherche universitaire. L'implantation du GFP parmi les transformateurs de matières plastiques est encore insuffisante. Si on compare le nombre de membres du GFP à celui de la Division Polymères de l'ACS (10 000) ou à celui de la Polymer Society du Japon (7 000) on peut déplorer l'impact encore insuffisant du GFP parmi les chercheurs et ingénieurs qui se consacrent à la Science et à la Technologie des polymères. Mais on peut également arguer que la quantité ne peut remplacer la qualité. Il reste cependant un travail de prospection à faire, afin que notre Groupe soit effectivement un point de rencontre de tous ceux qui s'intéressent aux Polymères et à leurs Applications dans les domaines les plus divers.

Paul Rempp

Nous avons appris avec regret la nouvelle du décès, à l'âge de 36 ans, de M. Alain FERNANDEZ, Maître-Assistant à l'Université du Maine, membre du GFP depuis 1973.

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU G.F.P.

Paris, 15 novembre 1979 à 17 heures

I - L'Assemblée Générale ordinaire 1979 du GFP aura lieu le jeudi 15 novembre 1979 à 17 heures à l'Amphithéâtre de l'ENSTA, 32, boulevard Victor, Paris 15e. L'ordre du jour de cette Assemblée Générale figure sur la convocation jointe au présent Bulletin.

Le renouvellement du Conseil d'Administration s'effectuant par tiers, l'Assemblée Générale sera appelée à élire 5 conseillers. Les mandats de MM. BOUCHEZ, de BROUTELLES, CHAPIRO, MEYER et RIESS s'achèvent en 1979, mais MM. de Broutelles et Riess ne sont pas rééligibles, car ils ont accompli deux mandats consécutifs. Au moment de la parution de ce Bulletin nous avons eu connaissance des candidatures suivantes :

- M. Jacques BOILEAU, Directeur scientifique à la Société Nationale des Poudres et Explosifs, Maître de Conférences à l'Ecole Polytechnique.
- M. Emile BOUCHEZ, conseiller sortant, Directeur de la Division Elastomères à la Compagnie Française de Raffinage.
- M. Adolphe CHAPIRO, Président sortant, Directeur de Recherches au CNRS
- M. Jean GOLE, Professeur à l'INSA de Lyon.
- M. Albert GOURDENNE, Professeur à l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Toulouse.
- M. Bruno JASSE, Chargé de Recherches au CNRS, EPCI, Paris.
- M. Guy MEYER, Conseiller sortant, Chargé de Recherches au CNRS, E.A.H.P. Strasbourg.

Il est souhaitable que l'équilibre entre universitaires et industriels soit maintenu au sein du Conseil d'Administration, et que les membres du GFP veuillent y penser au moment de voter.

Les membres du GFP qui seraient empêchés de participer à l'Assemblée Générale de Paris peuvent :

- soit faire usage du bulletin de vote par correspondance qu'ils trouveront en annexe. Ce bulletin doit être renvoyé sous double enveloppe au Secrétariat du GFP, avant le 8 novembre 1979, l'enveloppe extérieure devant porter leurs nom et adresse. Tout bulletin portant plus de 5 noms est nul ;
- soit utiliser la procuration jointe en annexe. Celle-ci, dûment remplie, peut être remise à un membre du GFP qui participera à l'Assemblée Générale ; elle peut aussi être envoyée - sans indication de titulaire - au Secrétariat du GFP, avant le 8 novembre 1979.

II - Une Assemblée Générale extraordinaire est convoquée également, aux mêmes lieu et date ; elle aura à se prononcer sur la révision des Statuts du GFP. Les raisons qui ont conduit le Conseil d'Administration à proposer cette révision ont été exposées dans le précédent Bulletin (page 5 Bulletin n° 23). Les modifications qui ont été retenues sont d'importance mineure ; elles n'affectent ni l'objet, ni les moyens, ni les objectifs, ni le fonctionnement du GFP. Elimination des articles caducs, modification de la date de clôture des comptes, simplification des procédures, et possibilité pour le Conseil de s'adjoindre des conseillers scientifiques, tels sont les points sur lesquels porte cette révision des statuts.

Le texte des statuts modifiés, que le Conseil a approuvé à l'unanimité lors de sa réunion du 24 septembre 1979, figure en annexe du présent Bulletin (les modifications sont en italique). Pour que l'Assemblée Générale extraordinaire puisse délibérer valablement il est nécessaire que le quart des membres du GFP soient présents. Le Conseil invite d'une manière pressante tous les membres du GFP à témoigner de leur intérêt pour notre Groupe en assistant aux Assemblées Générales ordinaire et extraordinaire, et en participant activement à leurs délibérations. Cependant les membres du GFP qui seraient empêchés de participer à l'Assemblée Générale extraordinaire et voudraient cependant s'exprimer sur la proposition de révision des statuts déposée par le Conseil, peuvent :

- *soit* exprimer leur choix en votant par correspondance, à l'aide du bulletin de vote figurant en annexe (à renvoyer, sous double enveloppe, au Secrétariat du GFP avant le 8 novembre 1979, l'enveloppe extérieure portant leurs nom et adresse) ;
- *soit* donner procuration à un autre membre du GFP, en utilisant la formule figurant en annexe. La procuration peut aussi être envoyée - sans indication de titulaire - au Secrétariat du GFP, avant le 8 novembre. La procuration pour l'Assemblée Générale ordinaire ne peut en aucun cas tenir lieu de procuration pour l'Assemblée Générale extraordinaire.

Il convient de rappeler :

- que seuls les membres du GFP ayant acquitté leur cotisation 1979 peuvent participer aux votes et élections des Assemblées ;
- que nul ne peut détenir plus de 9 procurations (art. 20 de nos Statuts) ;
- que le recours au vote par correspondance exclut la procuration et vice versa ;
- que chaque Société, membre collectif du GFP, a droit à un seul délégué pour prendre part aux votes et élections - Le Conseil prie les sociétés de bien vouloir préciser le nom de leur représentant par lettre adressée au Secrétariat du GFP, avant le 5 novembre 1979.

ACTIVITES DE LA COMMISSION ENSEIGNEMENT

1° Le deuxième stage pédagogique consacré à la Physique des Polymères a réuni à Strasbourg une soixantaine d'enseignants - chercheurs pendant 4 jours. Un second livre est en préparation ; il devrait être diffusé à la fin de 1979, si les délais sont respectés par les auteurs.

Le troisième stage pédagogique sera consacré à la Chimie des Polymères. Il aura lieu les 9, 10 et 11 juillet 1980 au Centre culturel "Les Fontaines" à Chantilly. Le montant de la participation au stage (logement, repas du 9/7 à 9 h au 11/7 à 19 h, livre) est fixé à :

- 500 F pour les membres du GFP
- 700 F pour les non membres

Le bulletin d'inscription en annexe est à retourner avant le 15 décembre 1979.

2° La Commission a terminé la traduction des Règles de nomenclature consacrées aux Polymères et adoptées par l'IUPAC : la traduction porte sur *les définitions de base en terminologie des polymères, 1974*, et sur *la nomenclature des polymères organiques monocaténaux réguliers, 1975*. Elles sont publiées dans la revue "Die Makromolekulare Chemie" et seront disponibles sous forme de tiré-à-part à un tarif préférentiel pour les membres du GFP, lors du Colloque GFP de Paris.

On nous prie d'annoncer la parution d'un nouveau périodique consacré aux *applications et aux principes de la science des colloïdes et des interfaces*. Intitulé "Colloids and Surfaces", ce journal sera édité par Elsevier Scientific Publishing Company, P.O.Box 330, 1000 AH AMSTERDAM (NL). Le premier numéro paraîtra en janvier 1980.

D'autre part, il s'est créé une *Association internationale des spécialistes de la Science des colloïdes et des interfaces* dont l'Assemblée constitutive s'est tenue à Stockholm le 21 août 1979. Le but de cette association est de promouvoir la coopération internationale et de favoriser le développement et la compréhension des phénomènes dans le domaine de la science des colloïdes et des interfaces. Mme TER-MINASSIAN est le membre français du Comité.

Colloques GFP

COLLOQUE ANNUEL DU GFP et ASSEMBLEES GENERALES

Paris, 14 - 16 novembre 1979

L'Assemblée Générale du GFP et le colloque qui l'accompagne se tiendront à Paris, les 14, 15 et 16 novembre 1979 à l'E.N.S.T.A. 32, boulevard Victor, Paris 15e (près de la Porte de Versailles).

A l'occasion de cette 10e réunion nationale, il a paru intéressant d'élargir les sujets traités en retenant pour thème :

"Actualité et Perspectives de la Science et de l'Industrie des Polymères"

Des conférences générales illustreront les points de vue français, allemand, anglais et américain, sur les perspectives techniques et économiques de l'industrie des matières plastiques. D'autre part, des conférences techniques feront le point sur les évolutions récentes en matière de synthèse et de transformation des polymères, ainsi que sur les perspectives offertes par les produits nouveaux. Vous trouverez, ci-dessous, la liste des personnalités françaises et étrangères qui ont accepté de faire ces exposés de synthèse.

Le programme du colloque est le suivant :

Mercredi 14 novembre

- | | |
|---------|--|
| 9 h | Accueil - remise des documents |
| 10 h | Conférence d'ouverture par M. le Professeur CHAMPETIER |
| 10 h 30 | "Développements récents dans la science des polymères",
par M. P.G. de GENNES |
| 11 h 30 | "Recherche sur les polymères au CNRS et dans les Universités : état actuel, développements et perspectives",
par M. C. QUIVORON |
| 14 h 30 | "Progrès récents dans l'industrie des textiles synthétiques" par M. J. SACCO |
| 15 h 30 | "Thermoplastiques à hautes performances" par M. LOZACH |
| 17 h | "Amélioration de l'efficacité des procédés de polymérisation", par M. P. SIGWALT |

Jeudi 15 novembre

- 9 h "L'industrie française des polymères", par M. J.B. DONNET
- 10 h "Etat actuel et perspectives de la Science et de l'Industrie des polymères aux Etats-Unis", par M. N.M. BIKALES, NSF, U.S.A.
- 11 h 30 "Polymer research and industry in Germany", par M. D. BRAUN, R.F.A.
- 14 h 30 "Situation et évolution de l'industrie des élastomères" par M. Y. LANDLER
- 15 h 30 "Polymères et réactions chimiques", par M. A. GUYOT
- 17 h - 19 h /Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire/
- 20 h Banquet

Vendredi 16 novembre

- 9 h "Les stratégies industrielles dans le domaine des polymères" par M. M. BOHY
- 10 h "Polymer engineering in Great Britain", par M. A. CHALLIS, Sciences Research Council, GB
- 11 h 30 "Progrès récents dans la mise en oeuvre des polymères", par M. C. WIPPLER
- après-midi : il est prévu des visites des Laboratoires universitaires de la région parisienne pour les personnes intéressées.

Les droits d'inscription s'élèvent à : 150 F pour les membres du GFP et 250 F pour les non membres. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à : Mme RAMEAU, GFP 79, ESPCI, 10, rue Vauquelin 75231 PARIS CEDEX 05 (vous trouverez, en annexe, le bulletin d'inscription à renvoyer de toute urgence à Mme Rameau).

COLLOQUE sur les POLYSACCHARIDES, NOUVEAUX BIOMATERIAUX,

Grenoble, Mars 1980

Un colloque GFP sera organisé au CERMAV, à Grenoble - St Martin d'Hères, avec la participation du Groupe de Réflexion sur les Polymères à usage médical et pharmaceutique, sur les Polysaccharides, nouveaux Biomateriaux. Deux thèmes ont été retenus par les organisateurs de ce colloque:

- Polymères de biosynthèse (aspects économique, scientifique, technique) ;
- Polysaccharides à usage médical ou pharmaceutique

Cette manifestation se tiendra en mars 1980. Pour tout renseignement, s'adresser à : Mme M. RINAUDO, CERMAV - CNRS, B.P. 53 X, 38041 GRENOBLE CEDEX.

COLLOQUE sur les POLYMERES VECTEURS DE COMPOSES A ACTIVITE THERAPEUTIQUE

Tours, 21 mars 1980

Un colloque GFP aura lieu à Tours le 21 mars 1980 sur les "Polymères vecteurs de composés à activité thérapeutique". Cette manifestation comprendra deux conférences plénières et deux tables rondes associées à la présentation de posters sur les thèmes suivants :

- Synthèse de polymères vecteurs de médicaments,
- Etude de la biocompatibilité des macromolécules de synthèse,
- Etude pharmacologique de prodrogues macromoléculaires,
- Utilisation générale de polymères en technique pharmaceutique.

Les personnes désireuses de présenter un poster sont priées de prendre contact le plus rapidement possible avec M. J.P. PAUBEL, Laboratoire de Chimie organique thérapeutique, UER des Sciences pharmaceutiques, 2 bis, boulevard Tonnelé, 37032 TOURS CEDEX (Tél. (47) 64 16 91).

JOURNEES D'ETUDES DES POLYMERES (JEPO 9), Mulhouse, septembre 1980

JEPO 9 aura lieu en septembre 1980 dans la région de Mulhouse. Le responsable de l'organisation est M. A. VIDAL, CRPCSS, 24, avenue du Président Kennedy, 68200 MULHOUSE.

COLLOQUE sur la CHROMATOGRAPHIE PAR PERMEATION DE GEL (GPC)

Toulouse, septembre 1980

Le 7e colloque sur la GPC aura lieu à Toulouse en septembre 1980. L'organisateur de ce colloque sera M. GOURDENNE, ENSCT, 118, route de Narbonne, 31077 TOULOUSE CEDEX.

COLLOQUE NATIONAL DU GFP, avec ASSEMBLEE GENERALE, Lyon, novembre 1980

Le colloque national 1980 du GFP, avec Assemblée Générale, aura lieu à Lyon en novembre 1980. Le thème général du colloque sera : "Propriétés contrôlées des matériaux en relation avec leur structure et leur mise en oeuvre". Trois thèmes ont été retenus :

- Mesure et contrôle en ligne de la transformation
 - Effet d'un 2e monomère dans les copolymères et mélanges
 - Aspect chimique de la transformation (modifications à l'état fondu, chimie des additifs).
- Des informations plus détaillées sur ces colloques GFP seront données dans le Bulletin "Actualité GFP" n° 25, de janvier 1980 -

27e SYMPOSIUM IUPAC sur les MACROMOLECULES, Strasbourg, 6-9 juillet 1981

Le 27e symposium IUPAC sur les Macromolécules aura lieu du 6 au 9 juillet 1981 à Strasbourg. Le GFP, la Société de Chimie industrielle et le Centre de Recherches sur les Macromolécules organiseront cette manifestation qui sera par ailleurs placée sous le patronage du CNRS et de l'Université L. Pasteur de Strasbourg. Les membres du GFP seront tenus informés des travaux du Comité scientifique et du Comité d'organisation de ce 27e symposium.

Colloques divers

RAPPEL DE COLLOQUES

- Le IVe Colloque international de Chromatographie liquide, organisé par la Société Waters, sera consacré à l'analyse par chromatographie liquide de polymères et de composés similaires. Il aura lieu au Palais des Congrès - 67085 Strasbourg Cédex - les 24 et 25 octobre 1979. Les divers aspects de la GPC seront présentés au cours de 16 conférences plénières (voir Bulletin n° 22 page 21).
- Le Symposium SPE France, le 8 novembre 1979 à Paris. Ce colloque traitera de la Surface des produits plastiques (aspects, caractéristiques, incidences). Les conférenciers sont les suivants : MM. J.B. Donnet, J. Chauffouraux, Ph. Roux, R. Le Goff, R. Courtel, J. Pabiot, J.L. Viaud. (voir Bulletin n° 23 page 15).

- La Conférence internationale sur les "Nouvelles frontières dans le domaine de la science et des applications des polymères", aura lieu à Madras (Inde) du 7 au 11 janvier 1980 (voir Bulletin n° 23 page 16).
- Le Ve symposium international sur la "Polymérisation cationique et les autres polymérisation ioniques", aura lieu à Kyoto (Japon) du 15 au 18 avril 1980 (voir Bulletin n° 23 page 16).
- La 3e conférence internationale sur les Matériaux composites, aura lieu à Paris du 26 au 29 août 1980 (voir Bulletin n° 23 page 16).

COOPERATION FRANCO-TCHÉCOSLOVAQUE pour L'ETUDE DU VIEILLISSEMENT ET DE

LA COMBUSTION DES POLYMERES, Barbizou (Seine et Marne)
15-19 octobre 1979

Pour les inscriptions à la 13e réunion annuelle de cette coopération, sous l'égide de la DGRCSST, s'adresser à : M. J. MARCHAL, C.R.M., 6, rue Boussingault, 67083 STRASBOURG CEDEX (Tél. (88) 61 19 19).

JOURNEES sur les COLLOIDES ET INTERFACES, Paris, 5-6 novembre 1979

La Société de Chimie Physique et le CNRS organisent conjointement au Collège de France, Paris, deux journées sur les Colloïdes et Interfaces, les 5 et 6 novembre 1979. L'organisation des amphiphiles, les phénomènes de solubilisation, de stabilisation colloïdale, et les phénomènes aux interfaces seront traités.

Pour tout renseignement, s'adresser à : Mme C. TAUPIN, Physique de la matière condensée, Collège de France, 11, place M. Berthelot, 75231 PARIS CEDEX 05.

COLLOQUE sur les PROPRIETES ELECTRIQUES DES POLYMERES A L'ETAT SOLIDE,

Wageningen (Pays-Bas), 23 novembre 1979

Ce colloque aura lieu au Centre international agricole de Wageningen. Il est organisé par la section macromoléculaire de la Royal Dutch Chemical Society. Sept conférences, en langue anglaise, seront présentées sur les propriétés électriques des polymères à l'état solide, considérées sous leurs divers aspects.

Pour tout renseignement, s'adresser au secrétariat de la Section macromoléculaire : Dr. J.A.M. SMIT, Gorlaeus Laboratorium, Postbus 9502, 2300 RA LEIDEN (Pays-Bas).

COLLOQUE sur "PLASTIQUES ET SANTE", Paris, 12 décembre 1979

Le C.E.M.P. organise un colloque sur le thème :
Plastiques et santé - Apport des matériaux macromoléculaires dans le domaine du génie médical. Ce colloque aura lieu à Paris, aux Ingénieurs et Scientifiques de France, 19, rue Blanche, le 12 décembre 1979. Les conférences seront présentées par MM. Josefowicz (*prothèses implantées*), Vert (*plastiques biorésorbables*), Caudmont (*polymères en odontologie*), Angleraud (*membranes pour hémodialyse*), Lenne (*polymères en optique médicale*).

Les inscriptions sont à adresser au CEMP, avant le 15 novembre 1979, 65, rue de Prony, 75854 PARIS CEDEX 17.

XIe SYMPOSIUM AUSTRALIEN sur les POLYMERES,

Lorne (Australie), 27 février - 1er mars 1980

Le programme de ce 11e symposium sur les Polymères couvrira de nombreux aspects de la science et de la technologie des polymères. Pour toute information, s'adresser au Président de la Division des Polymères : Dr. C. MORRIS, Materials Research Laboratories, P O Box 50, ASCOTVALE Vic. (Australia) 3032.

COLLOQUE de CHIMIE MACROMOLECULAIRE, Fribourg-en-Brigau, 28 février - 1er mars 1980

Le colloque annuel de Chimie macromoléculaire (Makromolekulares Kolloquium) de Fribourg-en-Brigau aura lieu selon la formule habituelle les 28 et 29 février et 1er mars 1980. Pour tout renseignement, s'adresser à : Prof. H.J. CANTOW, Institut für Makromolekulare Chemie, Universität Freiburg, Stefan Meier strasse 31 7800 FREIBURG (R.F.A.).

REUNION DE DISCUSSION sur les POLYMERISATIONS RADICALAIRES

Darmstadt, 19-20 mars 1980

Le Deutsches Kunststoff Institut et l'Université de Darmstadt organisent les 19 et 20 mars 1980 une réunion de discussion sur les Polymérisations radicalaires. L'état actuel des connaissances dans le domaine des Polymérisations radicalaires, leur amorçage, leur cinétique et les copolymérisations seront étudiées. Il y aura quelques conférences générales et des communications courtes. Le nombre de participants est limité à 100, afin que les discussions soient fructueuses. Les personnes intéressées doivent s'adresser à : Prof. D. BRAUN, Deutsches Kunststoff-Institut, Schlossgartenstrasse 6 R, 6100 DARMSTADT (R.F.A.).

JOURNEES ANNUELLES du FACHGRUPPE MAKROMOLEKULARE CHEMIE,

Bad Nauheim, 21-22 avril 1980

Les journées annuelles du groupe de polyméristes allemands auront lieu à Bad Nauheim, le 21 et le 22 avril 1980. Elles porteront sur "les polymérisations amorcées par des composés organométalliques". Les conférences seront réparties en 4 sections : polymérisation de composés vinyliques, polymérisation de diènes, polymérisation par ouverture de cycle, caractérisation.

Pour tout renseignement, s'adresser à : Prof. H. CHERDRON, GDCh-Fachgruppe "Makromolekulare Chemie", Hoechst AG, Kunststoff-Forschung, 6230 FRANKFURT / MAIN 80 (R.F.A.).

Xe CONFERENCE EUROPHYSIQUE, Noord Wijkerhout (Pays-Bas), 21-26 avril 1980

Cette 10e conférence Europhysique se tiendra du 21 au 26 avril 1980 à Noord Wijkerhout. Le thème général en sera : *Mouvements moléculaires dans les polymères vitreux, en-dessous de la température de transition vitreuse*. L'organisateur est le Prof. HEIJBOER, T N O, DELFT (Pays-Bas).

IIIe SYMPOSIUM INTERNATIONAL sur le P.V.C, Cleveland (USA) 10-15 août 1980

Ce 3e symposium sur le Chlorure de polyvinyle aura lieu à Cleveland du 10 au 15 août 1980. Le programme scientifique comprend les 7 thèmes suivants : *polymérisation et purification - structure chimique et moléculaire - caractérisation physique et morphologie - copolymères, mélanges et alliages - rhéologie et mise en oeuvre - dégradation et stabilisation - résistance au feu et recyclage*. Des conférences plénières seront présentées sur chacun de ces thèmes, et des courtes communications sont acceptées.

Pour tout renseignement, s'adresser à : Dr. P.H. GEIL, Department of Macromolecular Science, Case Institute of Technology, Case Western Reserve University, CLEVELAND, Ohio 44106 U.S.A.

SYMPOSIUM sur les MECANISMES DE POLYMERISATION, Liverpool, 3-5 septembre 1980

Ce symposium est consacré aux divers mécanismes de polymérisations et est dédié au Professeur C.H. BAMFORD, FRS, qui atteindra en septembre 1980 l'âge de la retraite. La Chemical Society, l'IUPAC, ainsi que le GFP et les autres associations européennes de polyméristes ont accordé leur patronage à ce colloque, organisé par le Macro Group UK.

Les personnes qui ont accepté de présenter une conférence à ce symposium sont : MM. G. Allen FRS, D.G. Ballard (ICI), G. Challa (Groningen), A. Chapiro (Thiais), G.C. Eastmond (Liverpool), M. Goodman (San Diego), M. Hirooka (Tokyo), Y. Imanishi (Kyoto), V.A. Kabanov (Moscou), K.F. O'Driscoll (Waterloo), T. Saegusa (Kyoto), G. Smets (Louvain), V.T. Stannett (Durham), Ph. Teyssié (Liège). Les personnes désireuses de présenter une communication (sous forme de poster) sont priées de soumettre titre et résumé, avant février 1980, au Dr. G.C. EASTMOND, Department of Chemistry, University of Liverpool, P.O.Box 147, LIVERPOOL 169 3BX (G.B.). Pour tout renseignement concernant ce colloque, s'adresser à : Dr. J.GIBSON The Chemical Society, Burlington House, LONDON W1V 0BN (G.B.).

MICROSYMPOSIUMS TCHECOSLOVAQUES, Karlovy Vary, septembre 1980

1 - La 7e "Discussion Conference" sur les Macromolécules sera consacrée aux Réseaux polymères, et se tiendra à Karlovy Vary du 15 au 19 septembre 1980. Elle constituera également la 5e rencontre du "Polymer Network Group". Les trois thèmes suivants seront étudiés :

- Modèles de réseaux et réseaux-modèles (modèles théoriques de la formation des réseaux, et expériences réalisées sur des réseaux bien définis) ;
- Structure de réseaux réels (examens théoriques et expérimentaux de la structure des réseaux réels et des paramètres qui l'affectent) ;
- Réseaux formés à partir de polymères précurseurs réactifs (caoutchoucs liquides, caractérisation et propriétés physiques).

Les conférenciers pressentis sont : MM. A. Aggarwal (Akron), G. Allen (Londres), W. Burchard (Fribourg-en-Brisgau), K. Frisch (Detroit), P.G. de Gennes (Paris), M. Gordon (Colchester), Yu Ya Gotlieb (Leningrad), J. Mark (Cincinnati), E. Oleinik (Moscou), L. Priss (Moscou), H. Rehage (Clausthal), P. Rempp (Strasbourg), H. Schneko (Hanau), H. Singer (Merseburg).

2 - Le 21e Microsymposium sur les Macromolécules sera consacré aux Polymérisations par ouverture de cycle, et se tiendra à Karlovy Vary du 22 au 26 septembre 1980. Les thèmes suivants ont été retenus :

- Cinétiques et mécanisme de polymérisation, y compris les réactions parasites,
- Equilibre entre cycles et chaînes linéaires, réactions d'échange et formation d'oligomères cycliques,
- Polymérisation de monomères optiquement actifs ; polymérisations stéréosélectives et stéréosélectives.

Ces thèmes seront introduits par des conférences plénières, présentées par MM. W. Bailey (College Park), E. Goethals (Gand), K. Kazanskii (Moscou), J. Kops (Lingby), J. Kralicek (Prague), R. Lenz (Amherst), S. Penczek (Lodz), B. Rozenberg (Moscou), T. Saegusa (Kyoto), R.C. Schulz (Mayence), H. Sekiguchi (Paris), J. Semlyen (Heslington), N. Spassky (Paris), T. Tsuruta (Tokyo).

Pour tous les renseignements concernant ces deux réunions s'adresser à : P.M.M. Secretariat, c/o Institute of Macromolecular Chemistry 162 06 PRAGUE 616 (Tchécoslovaquie).

SYMPOSIUM INTERNATIONAL IUPAC sur les MACROMOLECULES,

Florence, 7 - 12 septembre 1980

Ce symposium est organisé à l'occasion du 25e anniversaire de la Polymérisation stéréospécifique du propylène, au Palais des Congrès de Florence. Il comprendra deux parties : la première est intitulée : *Ordre conformationnel et configurationnel dans les polymères synthétiques et dans les biopolymères (aspects synthétiques, détermination des structures moléculaires, relations structure-propriétés)*. La deuxième partie est consacrée aux *Polymères conçus pour des applications spécifiques (applications biomédicales, applications photochimiques, polymères en tant que catalyseurs, et polymères et écologie)*. Une séance spéciale de ce symposium sera consacrée à l'état actuel des recherches dans le domaine de la *polymérisation stéréospécifique des oléfines et des dioléfinés*. Les conférences plénières et les conférences générales seront données par des conférenciers invités ; des sessions de posters sont prévues.

Le Président du comité scientifique est le Prof. PINO, le Président du comité d'organisation est le Prof. MAZZANTI, et l'adresse du secrétariat est : Fondazione Giovanni Lorenzini, Via Monte Napoleone, 23, 20121 MILANO (Italie).

COLLOQUES DU MACRO GROUP UK :

- "*Polyolefines to the end of the century*", Brighton 7 - 9 janvier 1980. Ce colloque aura lieu à l'Université du Sussex à Brighton. Pour toute information, s'adresser à : Dr. G.E.J. REYNOLDS, Van Leer Research Laboratories, Passfield, Liphook, Hants GU30 7RN (G.B.)

- *Biopolymères et polymères à usage médical*, Birmingham 26-27 mars 1980. Pour toute information, s'adresser à : Dr. J. WARSON, 284 Warwick Road, Solihull, W MIDLANDS B92 7AP (G.B.)

- Le 8e symposium sur les Polymères de Manchester aura lieu les 1er et 2 avril 1980, sous le thème : *Catalyse et contrôle des polymérisations*. Le contrôle de structure en polymérisation Ziegler-Natta, et les amorceurs utilisés pour la synthèse de polymères spéciaux seront discutés. Pour tout renseignement, s'adresser à : Dr. P. TAIT, Department of Chemistry, UMIST, P O Box 88, MANCHESTER M60 1QD.

- *Technologie des revêtements*, Durham, 9 - 11 avril 1980.
Pour tout renseignement, s'adresser à : Dr. W.J. FEAST, Department of
Chemistry, University of Durham, South Road, DURHAM DH1 3LE.

- *Cristaux liquides polymères*, Leeds, 16-17 juillet 1980.
Pour toute information, s'adresser à : Dr. J.B. ROSE, ICI Plastics Divi-
sion, P O Box 6, Bessemer Road, Welwyn Garden City, Herts.

COLLOQUES DE LA DIVISION POLYMERES DE L'A C S

- Colloque de Houston, 23-28 mars 1980. Ce colloque de
l'ACS sera consacré aux thèmes suivants : *applications des polymères à la
formulation retard, polymérisations anioniques, polymérisations inter-
faciales, polymères utilisables dans les conditions extrêmes, caractéri-
sation de la structure moléculaire des polymères par interactions avec des
électrons ou avec des photons ou par des sondes ioniques, histoire de la
science des polymères.*

- Colloque de San Francisco, août 1980. Les thèmes qui ont
été retenus pour ce colloque sont les suivants : *polymérisations en émul-
sion, chimie des uréthanes et leurs applications, polymères vitreux hors
des conditions d'équilibre, polymères dérivant des isocyanates (excepté
les polyuréthanes).*

Pour tous les renseignements concernant ces deux colloques,
prière de s'adresser à : Prof. IKEDA, Du Pont Experimental Station E-356,
WILMINGTON DE 19898 (USA).

GROUPES EUROPEENS DE POLYMERISTES

1 - *Grande Bretagne* - Le Plastics and Polymer Group (PPG)
qui dépend de la Society of Chemical Industry et le Macromolecular Group
(MG) qui dépend de la Chemical Society ont décidé à l'unanimité de leur
fusion. Le nouveau groupe de polyméristes de Grande Bretagne portera le nom
de "Pure and Applied Macromolecular Chemistry Group" (MACRO GROUP UK), dont
l'existence légale prendra effet le 1er janvier 1980. Cependant un Comité
commun est déjà mis en place ; il comprend notamment le Prof. Bamford, FRS,
Président, le Dr. Richards, Secrétaire Général, le Dr. Johnson, Trésorier.

2 - *Italie* - Une conférence nationale italienne sur la
Calorimétrie et l'analyse thermique se tiendra à Florence dans les locaux
de la Facolta d'Ingegneria, du 17 au 19 décembre 1979. Pour tout renseigne-
ment, s'adresser à : Dr. R. Spinicci, Istituto di Chimica Applicata, Facul-
ta di Ingegneria, Via S. Marta, 3, 50139 Firenze.

3 - *Allemagne Fédérale* - Le Fachgruppe "Makromolekulare Chemie" de la Gesellschaft Deutscher Chemiker a un nouveau président : le Dr. Dörfel, qui remplace le Dr. Pohlemann. Le groupe de polyméristes allemand fait un effort particulier dans deux directions : d'une part, il organise des conférences sur les thèmes ayant trait aux polymères dans les diverses sections de la Gesellschaft Deutscher Chemiker ; d'autre part, il s'efforce de mettre sur pied des cours sur divers aspects particuliers de la science et de la technologie des polymères. Ces cours sont destinés à la formation d'ingénieurs et de chercheurs.

NOUVEAUX MEMBRES

- DUFOUR Daniel* Lustran Product Development Manager
MONSANTO, Technical Centre, rue Laid Burniat,
1348 Louvain -la-Neuve (Belgique) - Tél. 010/418111
- DULAC Marcel* Ing. ESPCI - Professeur, Chef de Groupe -
A.F.P.A., 77427 Marne la Vallée Cédex 2 - Tél. 005 90 50
- DUPRIEZ Jacques* Ingénieur Textile -
Sté Française HOECHST, Tour Roussel Nobel, Cédex 3,
92080 Paris la Défense - Tél. 778 15 15
- GOY Jacques* HEC - Chef du Service Etudes, Division Chimie -
Sté Française HOECHST, Tour Roussel Nobel, Cédex 3,
92080 Paris la Défense - Tél. 778 15 15
- LABAIG Jean-Jacques* Dr. ès Sc. - Ingénieur de Recherches
Compagnie Française de Raffinage, B.P. 27,
76700 Harfleur - Tél. (35) 47 09 36
- MARCHANT Dominique* Ingénieur Textile
Sté Française HOECHST, Centre de Recherches, 48 bis, avenue
G. Monmousseau, 93240 Stains - Tél. 821 61 88
- MOREL Guy* Maître-Assistant
L.R.M., Université Paris Nord, 93430 Villetaneuse, Tél. 821 61 70
- POTAPENKO Georges* Ing. - Chef de Laboratoire
CPP-INALTERA, 24, avenue du 24 août 1944, ZI Corbas,
69800 St Priest - Tél. (78) 20 40 82
- RUDERMAN Michèle* Ing. ENSIC - Attachée de Recherche au CNRS
ESPCI, 10, rue Vauquelin, Paris 5e - Tél. 337 77 00
20, rue Daviel, 75013 Paris
- de TASSIGNY Christian* Ingénieur
CENG-SARR, B.P. 85 X, 38041 Grenoble Cédex - Tél. (76) 97 41 11
96, Rivoire de la Dame - 38360 Sassenage

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE, 15 novembre 1979, Paris

Vote par Correspondance

BULLETIN DE VOTE

pour l'élection des nouveaux membres du Conseil d'Administration du GFP *

* Prière d'inscrire au maximum cinq noms sur ce bulletin. Tout bulletin comportant plus de cinq noms sera considéré comme nul.

Rappel de la liste des candidats (voir "Actualités GFP" n° 24 page 4) :
Jacques BOILEAU - Emile BOUCHEZ - Adolphe CHAPIRO - Jean GOLE -
Albert GOURDENNE - Bruno JASSE - Guy MEYER -

A renvoyer, avant le 8 novembre 1979, sous double enveloppe, au secré-
tariat du GFP, 6, rue Boussingault, 67083 Strasbourg Cédex.

à découper _____

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE, 15 novembre 1979, Paris

Vote par Correspondance

BULLETIN DE VOTE

J'approuve les modifications de Statuts telles qu'elles sont proposées par
le Conseil d'Administration (cf Bulletin "Actualités GFP" n° 24 - annexe)

 / OUI /

 / NON /

A renvoyer, avant le 8 novembre 1979, sous double enveloppe, au secré-
tariat du GFP, 6, rue Boussingault, 67083 Strasbourg Cédex.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE, 15 novembre 1979, Paris

Vote par Procuration

POUVOIR

Je soussigné(e), membre du GFP, donne pouvoir à M. Mme, Mlle, également membre du GFP, pour prendre part, en mes lieu et place, aux votes et élections lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du GFP, à Paris.

Fait à, le

Bon pour pouvoir

(signature)

A remettre à un membre du GFP, qui participera à l'Assemblée Générale

OU

A renvoyer, avant le 8 novembre 1979, sans indication de bénéficiaire, au secrétariat du GFP, 6, rue Boussingault, 67083 Strasbourg Cédex.

à découper

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE, 15 novembre 1979, Paris

Vote par Procuration

POUVOIR

Je soussigné (e), membre du GFP, donne pouvoir à M. Mme, Mlle, également membre du GFP, pour prendre part, en mes lieu et place, aux votes lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du GFP, à Paris.

Fait à, le

Bon pour pouvoir

(signature)

A remettre à un membre du GFP, qui participera à l'Assemblée Générale Extraordinaire

OU

A renvoyer, avant le 8 novembre 1979, sans indication de bénéficiaire, au Secrétariat du GFP, 6, rue Boussingault, 67083 Strasbourg Cédex.

La procuration pour l'Assemblée Générale ordinaire ne peut en aucun cas tenir lieu de procuration pour l'Assemblée Générale extraordinaire.

STATUTS

Titre Premier

OBJET - DENOMINATION - SIEGE - DUREE

Article 1 Il est créé une Association, sans but lucratif, dénommée Groupe Français d'Etudes et d'Applications des Polymères, dont le siège social est à Strasbourg, Bas-Rhin, 6, rue Boussingault. Elle est inscrite au Registre des Associations du Tribunal d'Instance de Strasbourg, et régie par les articles 21 à 79 du Code civil local.

Article 2 L'Association, dite Groupe Français d'Etudes et d'Applications des Polymères (G.F.P.), a pour buts :

- 1) l'avancement et la diffusion des études sur les substances macromoléculaires,
- 2) le groupement des chercheurs effectuant ces études afin de favoriser des échanges d'idées et de faciliter la connaissance des progrès scientifiques et techniques dans ce domaine,
- 3) de développer des relations entre la recherche de base et ses applications,
- 4) l'établissement et l'entretien de relations avec les Sociétés françaises ou étrangères ayant des objectifs semblables ou apparentés, notamment en vue de rencontres nationales ou internationales.

Elle s'interdit toute discussion étrangère à son objet.

Article 3 Le siège de l'Association ne peut être transféré en d'autres lieux de Strasbourg ou dans une autre ville de France que par décision d'une Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale ordinaire peut, sur proposition du Conseil d'Administration, décider la création de sections dans les régions où l'activité locale de ses membres justifiera cette création. Elle déterminera le statut particulier de chacune de ces sections par un règlement intérieur spécial.

Article 4 La durée de l'Association est illimitée.

Titre Deux

MOYENS D' ACTION

Article 5 Les moyens d'action de l'Association sont :

- des séances consacrées à l'exposé de travaux concernant les polymères,
- la réunion de colloques, symposiums, congrès nationaux ou internationaux, et toute autre rencontre entre spécialistes des polymères,
- les publications.

Titre Trois

COMPOSITION DE L'ASSOCIATION - COTISATIONS - DEMISSIONS

Article 6 L'Association se compose de Membres d'honneurs, de Membres donateurs, de membres actifs, de membres collectifs.

Les membres d'honneur sont nommés par l'Assemblée Générale. Ils ne paient pas de cotisation.

Les membres donateurs sont ceux qui font un don important à l'Association. La qualité de membre donateur est conférée par le Conseil.

Les membres actifs sont des personnes qualifiées par leur compétence et leur intérêt pour la science et les applications des Polymères.

Les membres collectifs sont des personnes morales, Sociétés ou Organismes, qui acquittent cinq cotisations sans désignation nominale des titulaires.

L'admission des membres actifs et collectifs est prononcée par le Conseil d'Administration ; elle peut être refusée sans justification.

Article 7 Toute demande d'admission implique l'adhésion sans réserve aux présents statuts.

Article 8 Le montant des cotisations est fixé chaque année par l'Assemblée Générale.

Article 9 Tout membre de l'Association est libre de s'en retirer à toute époque.

Article 10 La radiation d'un membre peut être prononcée par le Conseil d'Administration pour motifs graves ou pour défaut de paiement de la cotisation suivant les prescriptions du règlement intérieur.

Article 11 Tout membre démissionnaire doit sa cotisation intégrale pour l'année en cours.

Titre Quatre

ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT

Article 12 Conseil d'Administration
L'Association est administrée par un Conseil d'Administration (dénommé ci-après le Conseil) de 15 membres, élus par l'Assemblée Générale ordinaire pour une durée de trois ans, sauf cas prévus à l'article 14. Nul membre ne peut détenir plus de deux mandats successifs.

Article 13 Les membres du Conseil sont élus par l'Assemblée à la majorité relative, parmi les membres actifs de l'Association, de nationalité française, jouissant de leurs droits civiques et civils. Le vote est effectué au scrutin secret ; le vote par correspondance est admis.

Les membres du Conseil ne reçoivent aucune rétribution. Le Conseil peut cependant se faire assister par un personnel rétribué.

Article 14 Le Conseil est renouvelé par tiers tous les ans.

Les sièges du Conseil, devenus vacants, par décès ou démission du titulaire, ou pour toute autre cause, seront pourvus à la plus proche réunion de l'Assemblée Générale. Cependant, le mandat viendra à expiration à la date prévue pour le titulaire remplacé.

Article 15 Le Bureau du Conseil d'Administration est en même temps le Bureau de l'Association. Ce Bureau comprend : un Président, deux Vice-Présidents, un Secrétaire Général, un Secrétaire Adjoint, un Trésorier, un Trésorier Adjoint.

Le Président et les Vice-Présidents sont élus pour une durée maximale de trois ans et ne sont pas rééligibles immédiatement dans leur fonction.

Le Secrétaire Général, le Secrétaire Adjoint, le Trésorier et le Trésorier Adjoint sont élus pour une durée maximale de trois ans et peuvent être réélus immédiatement dans leur fonction.

Dans la séance du Conseil qui suit l'Assemblée Générale, et dans les conditions fixées par le règlement intérieur, le Conseil complète son Bureau par élection parmi ses membres.

Article 16 Le Conseil peut convier à participer à une séance, à titre consultatif, toute personnalité dont l'avis serait jugé utile sur une question figurant à l'ordre du jour. Le personnel rétribué peut être présent aux séances.

Le Conseil peut également faire appel à des membres de l'Association en qualité de conseillers scientifiques ou techniques, soit à titre temporaire, soit de façon permanente, l'invitation ne pouvant excéder la durée d'un mandat. Il soumettra le choix de ses conseillers permanents au vote de l'Assemblée Générale ordinaire.

Article 17 Le Conseil est convoqué par le Président, ou par le Secrétaire Général sur la demande du Président ou du tiers des membres du Conseil. Il doit se réunir obligatoirement deux fois au cours de chaque exercice. La convocation comporte un ordre du jour adressé au moins 14 jours à l'avance, par voie postale.

La présence du tiers des membres du Conseil d'Administration est nécessaire pour la validité des délibérations.

Il est tenu un procès-verbal de chaque séance.

Article 18 Les réunions du Conseil sont présidées par le Président ou à défaut par un des Vice-Présidents, ou par un membre du Conseil désigné à cet effet par le Président.

Les décisions sont prises à la majorité simple des membres présents. En cas d'équipartage, la voix du président de séance est prépondérante.

Article 19 Pouvoirs du Conseil d'Administration

Le Conseil a les pouvoirs d'administration les plus étendus. Il peut notamment acheter ou vendre les biens de l'Association, emprunter, plaider, transiger, compromettre, passer des baux, déposer ou retirer des fonds ou des titres, constituer tous mandataires, donner quittance ou main levée, cette énumération n'étant pas limitative.

Il peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à l'un de ses membres et plus particulièrement à son Président.

Il élabore le règlement intérieur de l'Association et le modifie le cas échéant (voir article 28).

Les dépenses sont ordonnancées par le Président. Ce dernier peut déléguer ce pouvoir temporairement à un autre membre du Conseil avec l'accord du Conseil. L'Association est représentée en justice et dans tous les actes de la vie civile par son Président ou par un autre membre du Conseil d'Administration spécialement désigné à cet effet par le Conseil lui-même.

Les délibérations du Conseil d'Administration relatives aux acquisitions, échanges, aliénations d'immeubles, à la constitution d'hypothèques sur lesdits immeubles, baux excédant neuf années, aux aliénations de biens rentrant dans la dotation et emprunts, doivent être ratifiées par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Conformément au droit commun, le patrimoine de l'Association répond seul des engagements contractés par elle, sans qu'aucun de ses membres, même ceux qui participent à son administration, puisse être tenu pour responsable.

Titre Cinq

ASSEMBLEES GENERALES

Article 20 Dispositions générales pour les diverses Assemblées

L'Assemblée Générale se compose des membres d'honneur, des membres actifs de l'Association et des délégués mandatés par les membres collectifs. Chaque membre collectif a droit à un seul délégué.

Tout membre peut s'y faire représenter, exclusivement par un membre ayant lui-même le droit de faire partie de l'Assemblée. Toutefois nul ne peut cumuler plus de 10 voix sur sa personne.

L'ordre du jour des Assemblées Générales est arrêté par le Conseil d'Administration. Il comporte les propositions émanant du Conseil et celles qui lui ont été communiquées au moins 2 mois avant la réunion avec la signature du dixième des membres habilités à assister aux Assemblées.

L'Assemblée est présidée par le Président, ou un Vice-Président, ou par une personnalité désignée par le Conseil d'Administration. Les fonctions de secrétaire sont remplies par le Secrétaire ou son adjoint, ou toute autre personne désignée par le Conseil.

Au cours de l'Assemblée Générale, il ne peut être tenu compte que des votes émanant des membres ayant réglé leur cotisation pour l'année en cours.

Il est tenu un procès-verbal des délibérations.

Article 21 Assemblée Générale Ordinaire

L'Assemblée Générale Ordinaire se réunit au moins une fois chaque année au jour, heure et lieu décidés par le Conseil d'Administration. Un avis de convocation est adressé, par lettre, 30 jours à l'avance à tous les membres, avec l'ordre du jour de la réunion.

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle entend le rapport du Conseil d'Administration sur sa gestion et sur la situation morale et financière de l'Association. Elle approuve ou redresse les comptes de l'exercice clos le 30 septembre précédent, pourvoit à la nomination de deux Commissaires aux Comptes pris en dehors du Conseil d'Administration, élit les membres du Conseil en remplacement de ceux dont les mandats arrivent à expiration, donne au Conseil les autorisations nécessaires et, d'une manière générale, délibère sur toutes autres questions portées à l'ordre du jour qui touchent au développement de l'Association et à sa gestion.

L'Assemblée Générale Ordinaire délibère valablement, quel que soit le nombre des membres présents. Les délibérations sont ratifiées à la majorité absolue des voix des membres présents ou représentés.

Article 22 Assemblée Générale Extraordinaire

Une Assemblée Générale Extraordinaire peut être convoquée soit par le Conseil, soit à la demande d'un tiers des membres de l'Assemblée Générale définis à l'article 20. Dans ce dernier cas, elle doit se réunir dans les deux mois qui suivent la date de la demande et doit rassembler pour délibérer valablement le tiers des membres présents ou représentés.

L'Assemblée Générale Extraordinaire peut apporter aux statuts toutes modifications reconnues utiles, sans exception ni réserve. Elle peut décider la dissolution de l'Association, sa fusion ou son union avec d'autres Associations poursuivant un but analogue, ou l'extension de son objet le cas échéant.

Elle peut délibérer sur toute question proposée par le Conseil ou soumise à celui-ci par le dixième des membres habilités à assister aux Assemblées Générales (voir article 20).

L'Assemblée Générale Extraordinaire doit se composer :

- en cas de modification des statuts, du quart des membres de l'Assemblée Générale définis à l'article 20 ;
- en cas de dissolution ou de fusion, de la moitié plus un des membres de l'Assemblée Générale définis à l'article 20.

Si ces proportions ne sont pas atteintes, l'Assemblée est convoquée de nouveau, dans un délai de quinze jours au moins et, cette fois, elle peut délibérer valablement quel que soit le nombre des membres présents ou représentés.

Dans les deux cas précités, la décision ne peut être acquise qu'à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés.

Titre Six

RESSOURCES

Article 23

Les ressources de l'Association se composent :

- des revenus de ses biens,
- des cotisations et souscriptions de ses membres,
- des subventions de l'Etat, des Départements, des Communes et des Etablissements Publics ou de toute autre source,
- du produit des libéralités et des dons,
- des ressources créées à titre exceptionnel,
- de bénéfices de congrès, de colloques, d'insertions faites à des fins publicitaires, etc...

Article 24

Il est tenu au jour le jour par le Trésorier une comptabilité en recettes et en dépenses et s'il y a lieu, une comptabilité matières.

Titre Sept

MODIFICATION DES STATUTS - DISSOLUTION

Article 25

Les statuts ne peuvent être modifiés que sur la proposition du Conseil d'Administration ou du dixième des membres dont se compose l'Assemblée Générale, proposition soumise au Bureau du Conseil au moins deux mois avant la séance.

Article 26

En cas de dissolution, l'Assemblée Générale désigne un ou plusieurs Commissaires chargés de la liquidation des biens de l'Association. Elle attribue l'actif net à une ou plusieurs Associations poursuivant des buts similaires à ceux du G.F.P.

Titre Huit

SURVEILLANCE ET REGLES ADMINISTRATIVES

Article 27

Le Président doit faire connaître dans les trois mois au Tribunal d'Instance de Strasbourg les déclarations concernant :

- les changements intervenus dans la composition du Conseil d'Administration,
- les modifications apportées aux statuts,
- le transfert du siège social,
- la dissolution de l'Association.

Article 28

Un règlement intérieur est élaboré par le Conseil d'Administration et est soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Le G.F.P. est inscrit au Registre des Associations, au Volume XXXI N° 32, en date du 26 février 1971.

Les statuts datent du 27 novembre 1970.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 décembre 1971 a adopté la modification de l'article 3 des statuts.

Formulaire à renvoyer avec
le 5 octobre 1979 à

Mme RAMEAU - GFP 79
ESPCI 10 rue Vauquelin
75231 PARIS CEDEX 05

COLLOQUE

"ACTUALITE ET PERSPECTIVES DE LA SCIENCE ET
DE L'INDUSTRIE DES POLYMERES"

Bulletin d'inscription

NOM : Prénom:.....

Laboratoire ou Société:.....

Adresse :.....

..... tél.: ().....

Membre du GFP OUI NON

Droits d'inscription

Membres du GFP..... 150 F

Non-membres du GFP..... 250 F

BANQUET DU COLLOQUE

Le banquet aura lieu le 15 Novembre au soir au cours d'une
croisière à travers PARIS à bord d'une vedette. En raison
du caractère particulier de ce banquet, les inscriptions
doivent impérativement être faites dès maintenant.

Prix du banquet (Buffet campagnard)..... 100 F

DEJEUNERS

De nombreux restaurants existent autour de la Porte de
Versailles - Toutefois les participants qui désireraient
déjeuner à la cantine de l'ENSTA (Cité de l'Air)
doivent s'inscrire dès maintenant (nombre limité)

Mercredi 14 novembre 15 F

Judi 15 novembre 15 F

Vendredi 16 novembre 15 F

- Ci-joint un chèque Postal - bancaire, d'un

montant de :

à l'ordre de M. MONNERIE - GFP 79

- Ci-joint, le fichet SNCF dont je ne me servirai pas

BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION

AU 3^{ÈME} STAGE PÉDAGOGIQUE

CHIMIE DES POLYMERES

Nom.....

Prénom.....

Laboratoire.....

Adresse complète.....

N° de téléphone.....

Membre du G.F.P. OUI NON *

Rattachement administratif CNRS UNIVERSITE INDUSTRIE *

Assistera au troisième stage pédagogique qui aura lieu du 9 au 11 Juillet 1980
à CHANTILLY OUI NON *

Fait à.....

Signature

A retourner avant le 15 Décembre 1979 à Mme RINAUDO, CNRS - CERMAV, 53 X
38041 GRENOBLE CEDEX.

* Rayer la mention inutile